

L'engagement associatif (bénévole)

En 2020, 50% de jeunes étaient investis dans une activité de bénévolat. Ainsi, la plupart étaient engagés dans une association de solidarité, de protection de l'environnement, d'action humanitaire ou encore de lutte contre les inégalités.

S'engager quand on est jeune

Généralement, lorsque nous sommes jeunes, nous avons tendance à nous engager dans des associations qui défendent des causes qui nous tiennent à coeur. En effet, l'engagement associatif permet de vivre une nouvelle expérience, souvent formatrice.

Ainsi, cet engagement permet de développer des compétences, utiles dans un cadre scolaire mais également professionnel :

- le sens des responsabilités
- la capacité à travailler en équipe
- des connaissances dans un domaine précis

À savoir : un engagement associatif est bien souvent valorisé car il est reconnu dans de nombreux domaines comme une expérience en tant que telle. N'hésitez donc pas à le mettre en avant sur votre cv.

Quel engagement bénévole ?

Il existe plusieurs options afin de vous engager :

Engagement sur votre temps libre : c'est l'une des options qui est souvent choisie par les jeunes car c'est l'un des moyens de pouvoir consacrer du temps à une cause selon leurs disponibilités.

Conseil : si une association vous plaît, n'hésitez pas à aller directement à la rencontre de

L'engagement associatif (bénévole)

celle-ci ou de la contacter par mail, sur son site internet...

En outre, il existe des plateformes dédiées :

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr>

<https://www.francebenevolat.org>

[Accueil](#)

Rejoindre un Programme Jeunes

Certaines associations proposent des programmes dédiés à leurs jeunes bénévoles.

Exemple : UNICEF France programme « Jeunes Ambassadeurs »

Association de jeunesses

Il existe des associations qui proposent exclusivement l'engagement des jeunes.

Exemple : Jeunes Ambassadeurs pour le Climat (JAC)